



Dossier du BHI N° S3/8158

LETTRE CIRCULAIRE No. 51/2005
17 mai 2005

**« INFRASTRUCTURE FOR SPATIAL INFORMATION IN EUROPE »
(INFRASTRUCTURE POUR LES INFORMATIONS SPATIALES EN EUROPE)
(INSPIRE)**

Monsieur le Directeur,

Le Parlement et le Conseil européens ont adopté des directives qui établissent une infrastructure pour les informations spatiales en Europe (INSPIRE). INSPIRE dicte des règles générales concernant l'établissement d'une infrastructure pour les informations spatiales en Europe, dans l'intérêt des politiques environnementales et des programmes d'actions ou des activités pouvant avoir un impact direct ou indirect sur l'environnement. INSPIRE reposera sur les infrastructures d'informations spatiales établies et exploitées par les Etats membres de l'UE. Les composantes de ces infrastructures incluront : les métadonnées, les thèmes des données spatiales, les services en matière de données spatiales, les services et les technologies réseau, les accords de partage, d'accès et d'utilisation, les mécanismes ainsi que les méthodes et les procédures de coordination et de supervision. Le processus de mise en œuvre tient compte de la nécessité d'harmoniser INSPIRE avec les initiatives internationales existantes.

Afin de s'assurer qu'INSPIRE connaît les activités de l'OHI et que l'Organisation suit les développements d'INSPIRE, le Comité de direction a enregistré l'OHI en tant que SDIC (Spatial Data Interest Community) dans le cadre d'INSPIRE. A ce titre, nous avons demandé à INSPIRE de nous tenir informés de ses activités et avons enregistré, comme informations initiales, la S-57 et la bibliothèque de présentation en tant que documents de référence pertinents pour la mise en œuvre d'INSPIRE. Le Comité de direction continuera d'informer les Etats membres, à mesure que les développements interviendront et encourage les Etats membres qui font partie de l'Union européenne à établir des liens actifs avec INSPIRE. Davantage d'informations sur INSPIRE peuvent être obtenues à l'adresse suivante <http://www.ec-gis.org/inspire/>.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Comité de direction,

Contre-amiral Kenneth BARBOR
Directeur